



A l'occasion du démarrage de la nouvelle émission en direct PLEIN SOLEIL, une réunion de service a eu lieu à la radio mercredi 19 avril sans que le dialogue ne puisse se dérouler dans de bonnes conditions : inviter presque autant d'encadrants que de techniciens à une réunion est une méthode qui avait pourtant été dénoncée en son temps par le directeur technique du réseau qui s'était engagé à ce que cela ne se reproduise plus. Cette présence surnuméraire de membres de la direction est vécue comme une intimidation et n'invite absolument pas au dialogue franc et constructif.

Par conséquent, n'étant pas certains d'avoir pu être correctement entendus lors de cette réunion nous, chefs opérateurs son de la radio à Malakoff, dans le but d'améliorer le déroulement du service, demandons :

- **une répartition** de cette nouvelle activité comme spécifié ci-dessous permettant, à la fois
 - de mettre en place de meilleures conditions pour une insertion optimale de cette nouvelle émission dans le flux actuel de l'activité
 - de mieux répartir la charge de travail des directs et des productions entre les différentes vacations de façon viable et équilibrée
 - de pouvoir finir une production après son enregistrement malgré la contrainte de l'enchaînement rapide des enregistrements avec le direct de 17h. Ce problème, passé sous silence n'est toujours pas résolu de façon sérieuse dans la formule en test actuellement. Si la personne qui vient d'enregistrer quittait le studio pour laisser le direct à son collègue, alors elle pourrait continuer le montage ailleurs et le problème serait résolu.
 - et enfin surtout, de conserver la continuité de service pour la rédaction afin de ne pas nous mettre, encore une fois, dans une situation conflictuelle vis à vis de collègues rédacteurs qui ne font que leur travail et méritent notre disponibilité :

Lorsque l'on se retrouve seul, il est impossible d'enregistrer un papier, un enrobé, un journal alors que nous sommes déjà à l'antenne pour un direct. Nous nous trouvons alors dans la position anormale de devoir refuser à un journaliste qui insiste légitimement et de bonne foi, mais nous oblige à nous déconcentrer de notre direct. Cela nuit à tous, journalistes et techniciens mais surtout et avant tout à la qualité du résultat de notre antenne.

Pour une vraie continuité de service, celle justement que la direction appelle de ses vœux depuis toujours, voici la répartition que nous souhaitons :

Vacation Réseau/prod (9h à 19h45) : direct Matin 1ère de 10h à 12h (avec radio filmée) ; réalisation, montage et diffusion d'émissions parlées et musicales ; dont lives sur Facebook, (audio et vidéo) de 13h45 à 18h suivi de montage et reprise de l'activité actu réseau de 18h à 19h45.

Vacation Continuité 2 (13h30 à 22h30) : activité actu réseau (direct Rfi, enregistrements, diffusions, réseaux actu et réseaux mag), émission « Plein Soleil » en direct de 17h à 19h suivie de la pause repas de 19h05 à 19h45 puis reprise de l'activité actu réseau.

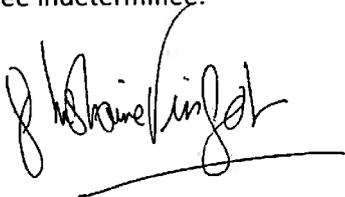
- **l'installation** d'un poste Netia en dehors de l'espace technique pour les utilisateurs extérieurs afin de permettre à tout le monde, eux comme nous, de travailler dans un contexte optimal, sérieux et authentiquement professionnel. Un opérateur son, ou qui que ce soit travaillant à l'oreille et quelle que soit sa tâche, montage, écoute, ou préparation de conduites, doit toujours être en mesure de pouvoir écouter et

non pas juste entendre. Cela est impossible en présence de plusieurs chantiers sonores concomitants dans un même lieu.

- une **reconnaissance** du travail de chargé de réalisation radio, accompli en plus de la tâche technique depuis de nombreuses années, ce travail étant actuellement assimilé à tort à une simple tâche technique.
- et enfin pour les intermittents l'**alignement** de la rémunération de la vacation radio sur celle de la tv.

A cette fin les organisations syndicales appellent les salariés du service radio à cesser le travail le mardi 2 mai 2017 à partir de 0h00 pour une durée indéterminée.

Pour la CGT : Ghislaine Vingot



Pour la CFDT : Patrice Christophe



Pour FO : Jean Paul Etchegaray



Pour le SMPCA CFE-CGC : Jean-Michel Mazerolle



Reçu le 26 avril 2017
A 19h00
avec un usage d'usage
